

CONSEIL SCIENTIFIQUE RÉGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL DE GUADELOUPE

Avis 2017/11

Avis de dérogation pour la capture d'une espèce protégée : Iguana delicatissima

Suite au débat réalisé en séance plénière le 20 juin 2017, le CSRPN rend l'avis suivant.

Contexte

L'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*) est classé en danger d'extinction sur la liste rouge de l'UICN. Il est présent dans les Antilles Françaises en Guadeloupe, en Martinique et à Saint Barthélemy. Il est protégé depuis 1989 et bénéficie depuis 2011 d'un plan national d'action. Dans ce cadre, la population présente à la Désirade fait l'objet d'un protocole de Capture, Marquage, Recapture (CMR) depuis 2012, avec pour objectifs l'amélioration de la connaissance de la dynamique de population et un suivi de l'état sanitaire et de l'état physiologique de la population.

La zone d'étude se situe à l'extrémité ouest de la Désirade (Pointe Colibri). La demande de l'association « Le Gaïac », présidée par Fortuné Guiougou, expert en herpétologie, concerne 600 individus tout sexe et tout âge confondus. Pour chaque individu, seront effectuées des mesures biométriques, physiologiques ainsi que la lecture ou la pose d'une puce pour pouvoir identifier chaque animal.

Les données de CMR seront analysées par Aurélien Besnard du CNRS de Montpellier.

Les captures seront encadrées par Fortuné Guiougou et Baptiste Angin.

La demande de consultation a été faite par la DEAL le 24 mai 2017.

Supports présentés

Les documents fournis par le pétitionnaire et la DEAL de Guadeloupe sont :

- Le Cerfa daté du 20 avril 2017.
- Une note technique envoyée par la DEAL le 24 mai 2017.
- Le PNA « Iguane des Petites Antilles » 2011-2015.
- Trois rapports :
 - Rodrigues, C ; Besnard, A. 2015. Annexe 10 du bilan du PNA : 1^{er} rapport sur les analyses des CMR Désirade-Chancel 2012-2015. 21p.
 - Angin, B. 2016. Etude de la population de l'Îlet Chancel. Mission 2016. Rapport Ardops Environnement/DEAL. 14p.
 - Lethier, H, 2016 - Evaluation du Plan National d'Action en faveur de l'IPA, Période 2011-2016. Rapport final EMC2I/DEAL Martinique. 92 p.

Analyse du CSRPN

Cette demande s'inscrit dans le protocole de CMR du Plan National Iguane validé en 2011, et dans les recommandations de l'évaluation de ce même PNA en 2016. Elle est quasiment identique à une demande précédente qui concernait la réserve naturelle de Petite Terre : elle a reçu un avis (N° 2017-04) favorable du CSRPN.

Avis du CSRPN

Le CSRPN émet un avis favorable à la demande de dérogation concernant l'opération de CMR de 2017 sur l'iguane des Petites Antilles à la Désirade à l'unanimité des voix exprimées (10 membres présents et 6 membres représentés).

Le Président du CSRPN



Gilles LEBLOND